CANADA
Province de Québec
M.R.C. Vallée-de-la-Gatineau
Municipalité de Messines

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil de la Municipalité de Messines, tenue lundi le 10 janvier 2011, à 19h00 à la salle Réjean- Lafrenière du Centre multiculturel de Messines sis au 70, rue Principale à Messines.

Sont présents :

M. Ronald Cross, maire
M. Charles Rondeau, conseiller- maire substitut, secrétaire d'assemblée
M. Éric Galipeau, conseiller
M. Paul Gorley, conseiller
M. Marcel St-Jacques, conseiller
M. Sylvain J. Forest, conseiller
Mme Francine Jolivette, conseillère

Absence motivée :

M. Jim Smith, directeur général et secrétaire- trésorier

Présence dans la salle : 1 personne

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

Le maire, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la session ouverte à 19h00. Il souhaite la bienvenue aux participants.

R1101-001 **Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, en plus de garder le point varia ouvert:

Ordre du jour

0 OUVERTURE DE LA RENCONTRE

0.1 Prière
0.2 Ouverture de la session
0.3 Adoption de l'ordre du jour
0.4 Période de question
0.5 Adoption du procès-verbal de la session régulière du lundi 7 décembre 2010
0.6 Suivi des procès-verbaux

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

COMITÉ DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE- AUCUNE RENCONTRE

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

100-1 Report de la date d'adoption du budget pour l'exercice financier 2011
100-2 MMQ - Renouvellement de la police d'assurance de la municipalité
100-3 PG Solutions – Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications (CESA)
100-4 Association des chefs en sécurité incendie du Québec – Renouvellement de la cotisation pour l'année 2011
100-5 Québec Municipal – Adhésion annuelle – service internet 2011
100-6 COMBEQ – Adhésion 2011
100-7 FQM – Contribution annuelle 2011
100-8 ADMQ – Adhésion 2011
100-9 Patinoire de Farley – entente relative à un approvisionnement en eau
100-10 Association du bassin versant du lac Blue-Sea – demande de déboursé
100-11 CPGLC – Demande d'une contribution financière, année 2011
100-12 Piscine Maniwaki – Politique 2011 de remboursement des frais de participation pour des cours de natation ou de secouriste

110 LE CONSEIL

110-1 Résiliation du contrat de travail de la secrétaire-trésorière adjointe
110-2 Bibliothécaire – Ajustement de rémunération
110-3 Déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil
110-4 Desjardins – Tarification de compte d'opération

130 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

130-01 Rapport des dépenses du Directeur général/ secrétaire- trésorier
130-02 Liste des comptes dus pour le mois de décembre 2010, tel qu'adopté
130-03 Présentation des comptes dus au 31 décembre 2010
130-04 Présentation des comptes payés au 31 décembre 2010
130-05 Présentation des salaires payés par dépôt direct ou par chèque au 31 décembre 2010
130-06 Caisse populaire – Relevé de compte au 18 décembre 2010
130-07 État des activités financières – suivi du budget 2010
130-08 Approbation des dépenses pour les travaux de drainage sur le chemin du Golf et sur les rues de l'Aigle, de l'Oiselet et Albatros
130-09 Avis de motion : Règlement décrétant les taux de taxes pour l'exercice financier 2011 ainsi que les conditions de perception
130-10 Avis de motion : Règlement établissant les tarifs applicables pour l'année 2011 pour les services supplémentaires ou spéciaux de vidange, de collecte, de transport et de valorisation des boues septiques et des eaux usées ainsi que des frais administratifs applicables
130-11 Club de ski et planche de la HG – Autorisation de transfert des sommes perçues et de la contribution municipale

200 SÉCURITÉ PUBLIQUE – AUCUN ITEM

COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE- AUCUNE RENCONTRE

300 TRANSPORT- AUCUN ITEM

COMITÉ DE TRANSPORT- AUCUNE RENCONTRE

400 ENVIRONNEMENT- AUCUN ITEM

COMITÉ D'ENVIRRONEMENT- AUCUNE RENCONTRE

500 COMITÉ DE LA FAMILLE ET/OU DES AÎNÉS – AUCUN ITEM

COMITÉ FDA- AUCUNE RENCONTRE

600 AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

COMITÉ AURLD- AUCUNE RENCONTRE

700 COMMUNICATION DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET LA BIBLIOTHÈQUE

COMITÉ DE CLCB- AUCUNE RENCONTRE

800 CORRESPONDANCE OFFICIELLE REÇUE

800-1 MRC- avis de convocation / séance ordinaire du mardi 14 décembre 2010
800-2 CSHBO – Rapport annuel 2009-2010
800-3 Citoyenneté et Immigration Canada – Prix Paul Yuzyk pour le Multiculturalisme
800-4 L'Honnorable Lawrence Cannon – lettre
800-5 Conférence régionale de l'Outaouais – Mise au point de cinq dossiers importants
800-6 Invitation à participer à la 6e édition des Fleurons du Québec
800-7 Complicité Emploi – Lettre de remerciement
800-8 MMQ – Approuve le versement d'une troisième ristourne
800-9 FQM – Rapport d'activité 2009-2010 (disponible au bureau pour consultation)

900 VARIA

1000 PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

1100 LEVÉE DE LA SESSION

PROCÈS-VERBAUX

R1101-002 **Adoption du procès-verbal de la session régulière du 7 décembre 2010**

CONSIDÉRANT QU'une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter ce procès-verbal tel que présenté, suite à la modification du nom du conseiller inscrit pour proposer la résolution n° R1012-319 qui doit être indiqué comme étant monsieur Charles Rondeau au lieu de Charles Galipeau.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

R1101-003 **Nomination de Charles Rondeau à titre de secrétaire d'assemblée**

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

De nommer monsieur Charles Rondeau à titre de secrétaire d'assemblée et ce en raison de l'absence motivée du directeur général secrétaire- trésorier, monsieur Jim Smith.

ADOPTÉE

R1101-004 **Report de la date d'adoption du budget pour l'exercice financier 2011**

CONSIDÉRANT QU'EN vertu du premier alinéa de l'article 954 du Code municipal du Québec (CMQ) « le conseil d'une municipalité locale doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la corporation pour le prochain exercice financier »;

CONSIDÉRANT QU'EN vertu du troisième aliéna de l'article 954 du CMQ « S'il ne peut adopter le budget dans le délai applicable, le conseil fixe, de façon qu'elle puisse être respectée, l'obligation prévue au premier aliéna de l'article 956, la date de la séance où le budget doit être adopté. Le plus tôt possible après l'adoption de la résolution par laquelle le conseil fixe cette date, le secrétaire-trésorier transmet au ministère, une copie certifiée conforme;

CONSIDÉRANT QUE l'administration générale est à court d'une personne aux ressources humaines actuellement et que le directeur général de la municipalité demande aux membres du conseil de reporter la date d'adoption du budget au jeudi 20 janvier 2011;

CONSIDÉRANT la demande du directeur général de reporter la date d'adoption du budget afin de permettre aux élus une période supplémentaire pour compléter les séances de travail sur l'élaboration de celui-ci.

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

Qu'une séance extraordinaire du conseil soit tenue le jeudi 20 janvier 2011 à la salle Réjean- Lafrenière du Centre multiculturel de Messines, sise au 70, rue Principale à 19h00. Lors de cette séance, les prévisions budgétaires de la corporation seront déposées pour l'exercice financier 2011 et celles-ci seront soumises aux membres du conseil pour adoption.

ADOPTÉE

R1101-005 **MMQ- Renouvellement de la police d'assurance de la municipalité**

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le renouvellement et le paiement de la police d'assurance municipale avec la MMQ pour l'année 2011, et ce au coût de 25 320.00$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité
Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1101-006 **PG Solutions- Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications (CESA)**

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le renouvellement et le paiement du contrat d'entretien et soutien, auprès de la firme PG Govern pour l'année 2011 au montant de 9 741.12$ incluant les taxes applicables.

- Facture numéro CESA4133 – Gestionnaire Municipal - 4 402.12 $
- Facture numéro CESA4132– PG MeGagest - 5 339.00 $

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité
Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1101-007 **Association des chefs en sécurité incendie du Québec : Renouvellement de la cotisation pour l'année 2011**

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le renouvellement et le paiement de la cotisation 2011 à l'association des chefs en sécurité incendie du Québec pour le chef pompier, monsieur André Galipeau, et ce au coût de 220.11$ incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité
Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1101-008 **Québec municipal – adhésion annuelle- service internet 2011**

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'adhésion 2011 et le paiement à Québec municipal pour le service internet, et ce au coût de 310.41$ incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité
Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1101-009 **COMBEQ- Adhésion 2011**

Sur une proposition de Éric Galipeau,
Appuyée par Sylvain J. Forest,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le renouvellement et le paiement de l'adhésion à la COMBEQ pour l'année 2011 pour l'inspecteur municipal en bâtiment, monsieur Jim Smith, ainsi que pour l'inspecteur adjoint en bâtiment et environnement, monsieur Jean-Guy Carignan, le tout au coût de 430.00$ en plus des taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité
Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R1101-010 **FQM- Contribution annuelle 2011**

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le renouvellement et le paiement de l'adhésion à la FQM pour l'année 2011, et ce au coût de 1 394.01$ incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité
Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1101-011 **ADMQ- Adhésion 2011**

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Sylvain J. Forest,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le renouvellement et le paiement de la cotisation 2011 pour le directeur général, monsieur Jim Smith auprès de l'association des directeurs municipaux du Québec, et ce au coût de 360.00$ incluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité
Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1101-012 **Patinoire de Farley- entente relative à un approvisionnement en eau**

CONSIDÉRANT QUE le terrain de la patinoire secteur Farley n'est pas muni d'un puit permettant l'entretien de la patinoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a conclu une entente de fourniture en eau pour l'entretien de la patinoire du secteur Farley avec les propriétaires du 32, chemin Guertin (voir résolution # 2006-01-7106);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite renouveler l'entente 2006 avec les propriétaires du 32, chemin Guertin;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le renouvellement de l'entente entre la municipalité de Messines et les propriétaires du 32 chemin Guertin, monsieur Daniel Crytes et madame Michèle Guilbeault, relativement à l'approvisionnement en eau pour l'année 2011 selon les termes de la résolution # 2006-01-7106 et par conséquent autorise le paiement des frais d'utilisation pour l'année 2011 au montant de 165 $.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité
Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1101-013 **Association du bassin versant du lac Blue-Sea- demande de déboursé**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Messines a réservé à son budget 2010 une somme de 9 000$ pour l'association du bassin versant du lac Blue Sea;

CONSIDÉRANT QU'à ce jour le conseil a autorisé par sa résolution R1008-216, de débourser une somme de 4 900$;

CONSIDÉRANT QUE madame Marlène Thonnard, secrétaire-trésorière de l'association du bassin versant du lac Blue Sea a fait parvenir au nom du président de l'association, monsieur Marc Grégoire, une demande à la municipalité demandant à celle-ci de lui verser la dernière partie de la contribution financière 2010 réservée pour son organisme, soit une somme de 4 100$.

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser l'administration générale de procéder au déboursé de la deuxième et dernière tranche de la contribution municipale à l'association du bassin versant du lac Blue-Sea pour l'année 2010, soit une somme de 4 100 $.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité

Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1101-014 **CPGLC- demande de défrayer des frais de location d'un «DOZER»**

CONSIDÉRANT QUE suite à une demande déposée auprès du conseil municipal par Jean Lapointe, président de la C.P.G.L.C., afin que la Municipalité défraie les frais de location d'une machine de type « DOZER » permettant d'entretenir les pistes de ski de fond du sentier pédestre de la corporation au lac des Cèdres;

CONSIDÉRANT QUE le DOZER loué chez les Sports Dault et Frères de Maniwaki représente des frais de location au 31 décembre 2010, de 1 000$ en plus des taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE le conseil avait confirmé verbalement à Jean Lapointe la contribution de 1 000$ pour la location au 31 décembre 2010 du DOZER.

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Sylvain J. Forest,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser la contribution de 1 000$ en plus des taxes applicables à la Corporation du petit et du grand lac des Cèdres pour la location d'un DOZER de l'entreprise Sport Dault et Frères de Maniwaki pour la période se terminant le 31 décembre 2010.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité
Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1101-015 **Piscine Maniwaki – Politique 2011 de remboursement des frais de participation pour des cours de natation ou de secouriste**

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de piscine publique sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la ville de Maniwaki offre des cours de natation et de secouriste à sa population et aux citoyens des municipalités avoisinantes moyennant certains frais;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité de Messines souhaite établir une politique de remboursement afin d'aider les parents résidants de la municipalité à défrayer les frais relatifs à la participation à des cours de natation ou de secouriste dans le cadre des programmes offert par la Ville de Maniwaki;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le remboursement des frais de participation encourus par les parents résidants de la municipalité de Messines lors de l'inscription de leurs enfants de 0 à 17 ans à des cours de natation ou de secouriste offerts par la Ville de Maniwaki, et ce pour un montant de 50 $ par participant pour l'année 2011.

Il est de plus résolu d'autoriser le remboursement sur réception d'une pièce justificative (reçu officiel). Les montants remboursés doivent être inscrits au rapport mensuel des comptes payés.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité
Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1101-016 **Résiliation du contrat de travail de la secrétaire-trésorière adjointe**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite résilier le contrat de travail qui le lie avec madame Suzie Gauthier à titre de secrétaire-trésorière adjointe;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a mandaté le maire afin de négocier une entente de fin de contrat avec madame Gauthier;

CONSIDÉRANT QUE les deux parties ont réussis à s'entendre.

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le maire de signer au nom de la municipalité tous les documents nécessaires à compléter ce dossier. Il est également résolu d'autoriser le déboursé de l'indemnité de départ convenu entre les deux parties et que celle-ci soit payable à partir du surplus accumulé de la municipalité.

Note : La présente entente est assujettie à une clause de confidentialité d'une part ou d'autre.

ADOPTÉE

R1101-017 **Bibliothécaire : ajustement de rémunération**

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Eric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser une augmentation du contrat forfaitaire de la bibliothécaire, madame Claire Lacroix, au taux de 2%, rétroactif au 1er janvier 2011.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité
Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

ADOPTÉE

R1101-018 **Déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil**

CONSIDÉRANT QUE selon la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, l'article 357 « tout membre du conseil d'une municipalité doit, dans les 60 jours qui suivent la proclamation de son élection, déposer devant le conseil une déclaration écrite mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a dans des immeubles situés sur le territoire de la municipalité et de la municipalité régionale de comté, des sociétés et des entreprises susceptibles d'avoir des marchés avec la municipalité, ou avec tout organisme municipal dont le membre fait partie ;

CONSIDÉRANT QU'EN vertu de l'article 358 de la Loi sur les élections et référendums, chaque année, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de son élection, le membre du conseil dépose devant celui-ci une déclaration mise à jour des intérêts pécuniaires ;

CONSIDÉRANT QU'E selon l'article 359 de la Loi sur les élections et référendums, à défaut de déposer la déclaration dans le délai fixé, le membre du conseil n'a plus le droit, à compter du dixième jour qui suit l'expiration de ce délai et tant que tel, d'assister aux séances du conseil de la municipalité, de ses comités et de ses commissions, ni à celles du conseil, des comités et des commissions de la municipalité régionale de comté, de la communauté métropolitaine ou d'une régie intermunicipale, ni à celles de tout autre conseil, comité, commission ou organisme public dont il fait partie en raison du fait qu'il est membre du conseil de la municipalité, de la municipalité régionale de comté, de la communauté ou de la régie ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général de la municipalité, monsieur Jim Smith, déclare avoir reçu du conseiller Sylvain J. Forest, une copie de sa déclaration d'intérêts pécuniaires.

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

Que la déclaration d'intérêts pécuniaires reçue de Sylvain J. Forest soit acceptée telle qu'elle a été déposée.

ADOPTÉE

R1101-019 **Desjardins – Tarification de compte d'opération**

CONSIDÉRANT QUE madame Louise Prévost, directrice des comptes de Desjardins, Centre financier aux entreprises de l'Outaouais a fait parvenir une lettre à la municipalité lui informant que de nouveaux frais fixes mensuels seront applicables aux comptes d'opérations de la municipalité, soit une somme de 100,00$ par mois;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Francine Jolivette,

Appuyée Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

Que les membres du conseil reconnaissent avoir pris connaissance de la tarification imposée par Desjardins Centre financier aux entreprises de l'Outaouais en ce qui a trait à la tarification de frais fixes mensuels de 100,00$ applicables aux comptes d'opérations de la municipalité et par conséquent autorise le maire et le directeur général de signer au nom de la municipalité l'entente liant les deux parties.

Certificat de disponibilité
Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1101-020 **Rapport des dépenses du Directeur général / secrétaire- trésorier**

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement N° 256-2006, le directeur général/ secrétaire-trésorier a le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;

CONSIDÉRANT QUE le rapport des dépenses du directeur général/secrétaire-trésorier a été transmis aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Sylvain J. Forest,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter le rapport des dépenses du directeur général/ secrétaire-trésorier tel que déposé pour la période du 1er au 31 décembre 2010, dont celui-ci représente une somme de 50 257.26$.

ADOPTÉE

R1101-021 **Adoption de la liste des comptes dus pour le mois de novembre 2010, tel qu'adopté**

CONSIDÉRANT QUE l'administration générale n'est pas en mesure de déposer son rapport détaillé habituel des comptes dus à l'assemblée du mois de décembre;

CONSIDÉRANT QUE l'administration générale a inclu dans les documents d'assemblée du mois de janvier 2011 une copie détaillée des comptes dus pour le mois de novembre 2010 et que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Marcel St-Jacques,
Appuyée par Paul Gorley,
Il est résolu à l'unanimité

Que les membres du conseil présents reconnaissent que le rapport déposé est conforme à la résolution n° R1012-309, adoptée lors de l'assemblée du mois de décembre 2010.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité
Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1101-022 **Adoption de la liste des comptes dus**

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes dus a été transmise aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Sylvain J. Forest,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter le rapport des comptes dus tel que déposé et d'autoriser leur paiement pour la période du 1er au 31 décembre 2010, dont celui-ci représente une somme de 52 178.77$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité
Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1101-023 **Pour accepter la liste des comptes payés**

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Paul Gorley,
Appuyée par Marcel St-Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter la liste des comptes payés tel que déposée pour la période du 1er au 31 décembre 2010, dont celle-ci représente la somme de 97 113.66$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité
Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1101-024 **Pour accepter la liste des salaires payés par dépôt direct**

CONSIDÉRANT QUE la liste des salaires payés par dépôt direct a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition d'Éric Galipeau,
Appuyée par Francine Jolivette,
Il est résolu à l'unanimité

D'adopter la liste des salaires payés par dépôt direct pour la période du 1er au 31 décembre, dont celle-ci représente la somme de 36 497.66$.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité
Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1101-025 **Approbation des dépenses pour les travaux de drainage sur le chemin du Golf et sur les rues de l'Aigle, de l'Oiselet et Albatros**

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution R1011SE-303, le conseil municipal a autorisé une dépense permettant de réaliser des travaux de drainage et de reprofilage sur les chemins municipaux mentionnés en exergue;

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition Francine Jolivette,
Appuyée par Marcel St- Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin et les rues mentionnés en exergue pour un montant subventionné de 40 000$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur des chemins et des rues dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

Certificat de disponibilité
Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

R1101-026 **Avis de motion : Règlement décrétant les taux de taxes pour l'exercice financier 2011 ainsi que les conditions de perception**

Avis de motion est donné par le conseiller Éric Galipeau, qu'à une assemblée subséquente, sera déposé pour approbation un projet de règlement décrétant les taux de taxes pour l'exercice financier 2011 ainsi que les conditions de perception.

ADOPTÉE

R1101-027 **Avis de motion : Règlement établissant les tarifs applicables pour l'année 2011 pour les services supplémentaire ou spéciaux de vidange, de collecte, de transport et de valorisation des boues septiques et des eaux usées ainsi que des frais administratifs applicables**

Avis de motion est donné par la conseillère Francine Jolivette, qu'à une assemblée subséquente, il sera déposé pour approbation un projet de règlement établissant les tarifs applicables pour l'année 2011 pour les services supplémentaires ou spéciaux de vidange, de collecte, de transport et de valorisation des boues septiques et des eaux usées ainsi que des frais administratifs applicables.

ADOPTÉE

R1101-028 **Club de ski et planche de la Haute- Gatineau – autorisation de transfert des sommes perçues et de la contribution municipale**

Sur une proposition de Sylvain J. Forest,
Appuyée par Éric Galipeau,
Il est résolu à l'unanimité

D'autoriser le paiement de la contribution municipale relative aux frais de transport ainsi que les sommes défrayées par les parents lors de l'inscription au Club de ski Haute-Gatineau, et ce au coût de 640.00$ tel que décrit ci-dessous :

Liste des inscriptions 2010-2011

#	Prénom	Nom	Montant versé
1	Parise	Gagnon	200.00
2	Charles-Olivier	Mongeon	200.00
		TOTAL montant versé	400.00

Inscription à 200.00$: 2
Total d'inscriptions reçues: 2

Total à remettre au club
Montant versé par les parents/ frais d'inscription : 400.00$

Contribution municipalité: 240.00$

TOTAL à remettre au club 640.00$

Certificat de disponibilité
Je soussigné, Jim Smith, Directeur général/ secrétaire- trésorier, de la municipalité de Messines, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci- dessus énumérées sont engagées.

ADOPTÉE

R1101-029 **Levée de l'assemblée**

Sur une proposition de Francine Jolivette,
Appuyée par Marcel St- Jacques,
Il est résolu à l'unanimité

De lever l'assemblée régulière à 20h15.

Ronald Cross Maire	Jim Smith Directeur général/secrétaire trésorier